

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS
DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CAMEROON NEWS AND
PUBLISHING CORPORATION

Version en français

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/SPE/CIPM/2025 DU 10 JUIN 2025 POUR LA FOURNITURE DU
PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE EN QUATRE LOTS A LA SOCIETE DE
PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

1) OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la SOPECAM, lance un Appel d'Offres national Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du papier journal blanc amélioré en quatre lots à la SOPECAM, destiné à la fabrication du journal Cameroon Tribune et des autres journaux.

2) ALLOTISSEMENT

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées en quatre lots identiques (Lot 1, Lot 2, Lot 3 et Lot 4).

3) CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées en quatre lots identiques (Lot 1, Lot 2, Lot 3 et Lot 4). Chaque lot est constitué de **papier journal blanc amélioré en bobines** de caractéristiques :

- Diamètre bobine : 100 cm
- Diamètre du mandrin : 76 mm
- Grammage papier : 48,8 g/m²
- Laize : 76 cm ;
- Couleur : blanc ;
- Indice de blancheur : ≥ 70 ISO offset ;
- Système d'impression : Coldset.

4) DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécuté dans un délai maximal de **vingt (20) jours pour chacun des lots**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de chaque lot, ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Le lieu de livraison pour chacun des lots est le **siege de la SOPECAM à Yaoundé**.

5) COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) en Francs CFA de chaque lot est indiqué dans le tableau ci-après :

LOT	COUT PREVISIONNEL TOUTES TAXES COMPRIMES (EN FRANCS CFA)
LOT 1	Cent un millions trois cent mille (101 300 000)
LOT 2	Cent un millions trois cent mille (101 300 000)
LOT 3	Cent un millions trois cent mille (101 300 000)
LOT 4	Cent un millions trois cent mille (101 300 000)

6) PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier journal.

7) FINANCEMENT

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'Exploitation de la SOPECAM Exercice 2025, rubrique 60, ligne 602-B (Achat de papier journal).

8) CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

9) ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte n° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent soixante-deux mille (162 000) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

10) REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 22 juillet 2025 à 12 heures, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SPE/CIPM/2025 DU 10 JUIN 2025 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE EN QUATRE LOTS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11) CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par une institution financière de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant de **deux millions vingt-six mille (2 026 000) francs CFA pour chacun des quatre lots 1, 2, 3 et 4.**

NB : Sous peine de rejet, la caution devra être timbrée au tarif en vigueur, revêtue de la mention manuscrite de l'Etablissement financier émetteur et accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

12) RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, selon le cas, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles

doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

13) OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, le à 13h, par la Commission Interne de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14) CRITERE D'EVALUATION

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité des spécifications techniques du papier proposé ;
- Non-conformité de l'échantillon du papier proposé par rapport au modèle ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°10.5 du DAO) ;
- Absence d'agrément délivré par le fabricant du papier journal proposé ;
- Non-respect d'au moins six (6) critères essentiels.

b) Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références justifiées dans le domaine (produire pour chaque lot soumissionné, la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un marché de fourniture de papier journal au cours des 5 dernières années, de montant au moins égal à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA [produire les copies des premières et dernières pages du marché signé + PV de réception, ou contrat et facture]) ;
- Bilans comptables des trois derniers exercices accompagnés des récépissés de dépôt et faisant ressortir les différents chiffres d'affaires annuels ;
- Chiffre d'affaire moyen des trois derniers exercices supérieur à 100 millions ;
- Cohérence du planning de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus en indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ») ;
- Cahier des Spécifications Techniques (Descriptif des fournitures), paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »).

La satisfaction d'au moins six (06) critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15) ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs

offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la procédure.
Passé ce délai, les offres seront détruites.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les quatre (4) lots et peut être attributaire de tous les lots.

16) DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

10 JUIN 2025

YAOUNDE, le

Le Directeur Général de la SOPECAM

Ampliations :

- PCA
- ARMP
- CIPM
- ARCHIVES

